



Divorce d'avec une étrangère

Par **alfred28**, le **08/10/2009 à 11:28**

Bonjour, je me suis marié avec une étrangère, Argentine, et on a une relation très compliqué. On est marié depuis 2005 et en mars 2008 on a eu une petite fille. Septembre 2008 on déménage en Argentine car ma belle famille m'avait promis un emploi bien payé. J'ai donc dit à ma femme que j'étais ok pour aller vivre en Argentine, mais si et seulement si, j'avais un travail bien payé et que l'on ne vivait pas pendant plus de 15 jours chez ses parents.

Résultat, je n'ai jamais eu de boulot alors qu'on me l'avait promis et j'ai vécu pendant 12 mois chez les parents de ma femme, où sa famille se mêlait de nos histoires et de l'éducation que je donnais à ma fille.

Donc au bout de 12 mois (j'ai patienté 12 mois en pensant à elle, et en pensant que la situation allait changer, même si j'avais envie de rentrer en France après le premier mois passé là-bas) j'ai décidé de revenir en France car j'y ai trouvé un boulot.

Avant de partir d'Argentine, je lui ai envoyé un courrier recommandé stipulant que je ne faisais pas un abandon de domicile mais que je partais vivre en France.

Cela m'a déchiré (et me déchire toujours le cœur) d'avoir laissé ma fille là-bas. Car je ne pouvais pas la ramener.

Maintenant que j'ai un travail je demande à ma femme quand elle va me rejoindre et la réponse qu'elle me donne c'est : On viendra quand tu gagneras 4000 euros par mois.

Alors qu'elle dans son pays, elle n'a jamais été capable de travailler pour nous sortir de la misère.

Je trouve cela très déplacé et très irrespectueux.

Je la trouve TRES TRES égoïste.

Donc je pense de plus en plus au divorce.

Le problème est que comme elle est étrangère et moi français, j'aimerais des retours d'expériences.

On s'est marié en France, ma fille est née en France mais elle vit en Argentine.

Si on divorce comment cela va se passer ? Je suppose que c'est la mère qui aura la garde ? Et moi quand pourrais-je voir ma fille ? Pourra-t-elle venir passer des vacances en France ? Etc etc.

Et est-ce qu'un jour elle pourra venir vivre avec moi en France ?

Merci à vous.